

Aujourd'hui le don d'organes c'est l'affaire de tous.

Maryse ! Pour la vie est une association qui oeuvre depuis 5 ans pour une priorité nationale, le don d'organes.

Elle réunit les différentes compétences dans le domaine de la communication et de l'évènementiel pour organiser et diffuser auprès du plus grand nombre, des informations qui doivent **permettre à chacun de se positionner sur le don d'organes** et par le fait d'essayer d'enrayer la pénurie de donneurs en France.

2008

- 14 219 personnes en attente d'une greffe,
- 4 620 personnes seulement ont pu être greffées

Tous les jours,
une personne meurt
faute d'avoir été greffée à temps.

Positionnez-vous

PROGRAMME du 20 juin 2009

18 h 30 : SPECTACLE DE RUE

Par le Théâtre à Nono :
acrobates, musique, claquette, clowns,
trapézistes, ...



20 h 00 : EVENEMENT

Arrivée de la Reine d'Angleterre
dans sa Rolls Royce officielle.

20 h 45 : ALLOCUTIONS

du Président de l'association Maryse
Pour La Vie et du Maire de Cassis.

21 h 00 : CONCERTS

Avec le soutien de FRANCE MÉDICAL ROCK

- 1^e partie : **ULTIME CONNECTION**
- 2^e partie : **TOUBIB FREE**

 **Maryse!pourelavie**
Don d'organes, Dons de vie

BP 6 - 13714 - CASSIS Cedex
Tél. : 04 42 01 74 89
www.maryse-pourelavie.com

Avec le soutien de :



Don d'organes



je dis OUI
...et VOUS ?

je dis **+** OUI

- Je prévois ma famille ou mes proches
- J'ai ma carte de donneur dans mon portefeuille
- Je ne l'ai pas et je la demande à



Agence de Biomédecine au
0 800 20 22 24.
Elle est offerte, elle est gratuite.

je dis **N** OUI **N**

- Je me pose des questions sur le don d'organes :
 - Quel sera mon aspect physique après un prélèvement ?
 - Quelle utilisation des organes prélevés ?
 - Que peut-on prélever pour une greffe ?
- J'ai des a priori religieux sur la question
- J'ai entendu parler de trafic d'organes

2 possibilités de réponses :

- sur le site : www.maryse-pourlavie.com
- en nous rencontrant lors des événements de sensibilisation cités au dos de ce dépliant.

(le 20 juin, au cours du débat public réalisé à Cassis, vous pourrez discuter avec les responsables de l'Agence de Biomédecine (banque des dons d'organes), les chirurgiens qui pratiquent les greffes, les greffés).

mais j'en parle

En France, la pénurie d'organes est plus que jamais une réalité tragique : un tiers seulement des malades en attente d'une greffe est transplanté.

CONSENTEMENT PRÉSUMÉ

La loi française repose sur le principe du "consentement présumé" : chacun d'entre nous est considéré comme favorable au don d'organes après sa mort, à moins de s'y être opposé de son vivant en s'inscrivant au registre national des refus.

Pour chaque refus, plusieurs malades en attente perdent une chance d'être transplantés. En donnant ses organes (un cœur, deux poumons, un foie, un pancréas, des reins, un intestin), on peut sauver plusieurs vies.

**Vaincre la pénurie
est un enjeu de vie et de solidarité.**